



### Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 mars 2010

#### *Séance du vote du budget 2010*

Concernant le compte administratif 2009, un excédent d'environ 150.000 € a pu être dégagé et reporté pour l'exercice 2010.

Le budget 2010 s'équilibre à 750.362 € en Fonctionnement et 969.300 € en Investissement.

Concernant les dépenses de fonctionnement, elles ont été budgétées pour 488.000€ (504.000€ en 2009), avec une baisse prévue des charges à caractère général et des charges de personnel et une légère hausse des contributions (SDIS...).

Les recettes de fonctionnement, quant à elles, sont dopées par les contributions de la M2A, qui représentent 100.000 €, soit l'écart de recettes entre 2009 et 2010.

L'excédent du budget de fonctionnement, soit la capacité d'autofinancement, se chiffre donc, au vu de ces prévisions, à hauteur d'environ 270.000 €.

Concernant l'investissement, les dépenses seront essentiellement réparties sur trois postes : les acquisitions de terrains (environ 150.000 €), les travaux en bâtiments (105.000 €) et la voirie (rues de l'Ecole et Louis Pasteur, Rue d'Eschentzwiller, travaux d'entretien de trottoirs et d'éclairage public pour 600.000 €).

En recettes, outre les subventions (en baisse) du Conseil Général, la vente de la pizzeria rapporte à la Commune 56.000 €.

La municipalité a décidé, en outre, de ne pas modifier les taux de fiscalité locale pour 2010, et a pu constater le solde de trois prêts bancaires en 2009, ce qui réduit l'endettement pour l'exercice 2010.

### Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 mai 2010

Le premier point à l'ordre du jour concernait la révision des indemnités des élus, M. Serge Mentzinger a été nommé quatrième adjoint en charge du suivi des travaux, en phase avec les consignes de l'Etat dans la volonté de respecter les modalités d'attribution des indemnités de fonction.

Ensuite, comme à l'accoutumée à cette période de l'année, des subventions ont été allouées à diverses associations et organismes.

Le Conseil Municipal a aussi acté la nomination de M. Kauffmann en qualité de nouveau garde-chasse, en remplacement de M. Jean-Claude Perrin.

La Commune a ensuite exprimé sa volonté de poursuivre son action auprès des tribunaux dans le dossier « Commune de Zimmersheim-Consors Benrad » et a donc autorisé M. le Maire à se constituer partie civile dans cette affaire.

Les élus ont enfin délibéré afin d'adhérer au Plan Climat de l'agglomération m2A, qui vise notamment à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre, plan qui a déjà connu un début d'exécution par l'adoption du plan communal de désherbage en 2009.

## A noter !

#### **11 juin :**

Concert de la Pastourelle à l'Eglise de Zimmersheim.

#### **19 juin :**

Fête de l'été (ACL) dans les rues de Zimmersheim et à la salle polyvalente.

#### **19 août :**

Don du sang au caveau d'Eschentzwiller.

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, Electricité de France, Agence Réseaux Alsace, réalise actuellement des travaux sur notre commune qui nécessiteront une interruption de fourniture d'électricité.

**Le Lundi 7 juin 2010 entre 13h30 et 15h00  
aux endroits suivants :**

- rue de la Carrière n° 10, 16
- rue d'Eschentzwiller n° 7 au 11A, 15, 17, 6B au 16
- Gypsweg n° 9, 11, 999, 2, 6, 16, 18
- rue de Habsheim n° 5, 9, 13, 15, 6, 8, 16
- rue du Monastère n° 18
- rue des Noyers n° 18, 20
- rue de Rixheim n° 2 au 39, 16, 20, 22
- rue des Roseaux n° 1 au 9
- rue des Vignes n° 1, 9, 2, 4, 8, 10
- rue des Violettes n° 1 au 5, 2, 4



**Le lundi 7 juin 2010 entre 15h00 et 17h00  
aux endroits suivants :**

- rue de Bâle n° 5, 7, 9
- rue de Bruebach n° 9, 13 au 19, 29, 999, 10 au 12B, 16 au 22, 26 au 30
- rue des Champs n°3 au 7, 2 au 6, 14
- rue de l'Ecole n° 1 au 3A, 7, 11, 13, 999, 4, 8 au 14, 18, 20, 24
- rue d'Eschentzwiller n°1 au 1A, 3, 4 au 4A, 6, 900
- place du Général de Gaulle n° 1, 3, 2 au 6, 900
- rue du Monastère n° 1B au 11, 4, 6, 10 au 16, 888
- rue de Mulhouse n° 1, 3, 2, 6, 10
- rue des Noyers n° 1
- rue Louis Pasteur n° 1, 5, 7, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 25, 12 au 16
- rue des Pommiers n° 1 au 11
- rue des Prés n°2 au 10
- rue de Rixheim n° 1, 3, 5, 7 au 25, 2 au 10
- chemin du Ruisseau n° 1, 4
- rue des Vergers n° 1B au 5, 6, 8

## Commission Environnement

L'implantation d'arbustes dans les massifs du Clouser a été repoussée à cet automne pour permettre un bon enracinement.

Les massifs toutefois seront garnis de semences floristiques pour contribuer à l'action en faveur de l'abeille menée par la Fédération des Syndicats des Apiculteurs du Haut-Rhin qui nous fournit la semence gratuitement.

Nous sommes interrogés régulièrement sur les implantations des bennes à déchets verts qui se trouvent toujours au même endroit.

Il faut savoir que le calendrier et le lieu de dépôt sont communiqués en début de saison au SIVOM et à la m2A (Mulhouse Alsace Agglomération) chargés de la mise en œuvre de cette opération, aussi, nous ne pouvons modifier l'emplacement à chaque livraison, tout le monde s'y perdrait.  
Merci de votre compréhension.

La FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) animera un stand dans notre commune lors de la fête de l'été le samedi 19 juin de 10h à 17h.

N'hésitez pas à la consulter pour toutes les questions relatives à l'environnement et aux nouvelles pratiques de désherbage.

### Info pratique :

« Le taxi des collines » d'Eschentzwiller propose des transports à prix étudié vers les supermarchés de la région. Il est rappelé qu'une course de taxi coûte le même prix à 4 que pour une personne toute seule ; si vous vous regroupez et partagez les frais vous faites des économies

Exemple de tarifs sur la base de 4 personnes :

- ➡ HYPER U Sierentz Aller/Retour (2 heures de temps) = 8.50 €/personne
- ➡ Marché RIEDISHEIM Aller/Retour (2 heures de temps) = 5 €/personne
- ➡ Marché MULHOUSE Aller/Retour (2 heures de temps) = 6.50 €/personne

Alors Mesdames, Messieurs réunissez vous et pensez à réserver...

Taxi des Collines – ESCHENTZWILLER vous transporte 7j/7 –  
24h/24 en commande  
Tél. : 06 07 10 96 05

Samedi le 05 juin 2010



Comme l'année passée, les bénévoles de l'Association Locale du Haut-Rhin de Terre des Hommes France, en partenariat avec le Relais-Est, organisent le ramassage annuel de vêtements, de chaussures et de linge de maison.

Comment s'effectueront les ramassages ?

Déposez vos sacs devant vos entrées **dès 8h00**

Renseignements : 03 89 62 10 92

Site Internet : [www.tdhf68.org](http://www.tdhf68.org)

Téléphone du jour du ramassage : 03 89 32 92 15